



Dois-je faire un preavis ou pas

Par **maurand potel**, le **27/08/2009** à **12:59**

Bonjour,
voilà je suis embauché depuis mars 2008 comme employé familial auprès d'enfants et sur mon contrat il n'est pas mentionné en cas de rupture si je dois faire un préavis ou pas. je travaille 3 jours par semaine cela fait environ 30h par semaine. donc je voulais savoir si je devais faire un préavis ou pas et si j'ai le droit de partir sans préavis. car ma situation est devenue trop pénible avec mon employeur.

Par **Visiteur**, le **27/08/2009** à **18:52**

bonsoir,
à vérifier dans votre convention collective